

Unité EF3:**Communication au sein de l'équipe et avec les superviseurs sur le site d'un incendie de végétation****Élément 1.1:**

Utiliser les radios portables et les téléphones mobiles pour communiquer efficacement sur le site d'un incendie de végétation

Élément 1.2:

Opérer dans les paramètres de la structure organisationnelle sur le site d'incendie de végétation

A propos de cette unité:

Cette unité traite des méthodes de communication utilisées entre les individus et la structure de commande de l'agence dans laquelle ils travaillent en vue de la gestion d'incendies de végétation en zones rurales, ou bien encore dans l'extinction des incendies ou des opérations incendiaires recommandées et contrôlées.

Cette unité a été développée pour pouvoir être appliquée à tout type de végétation : forêt, buisson, litière ou tourbe.

Cette unité s'adresse aux professionnels travaillant dans les départements incendiaires, dans l'agriculture, la sylviculture, la conservation du gibier, la gestion du gibier, la préservation de la faune et de la flore, la gestion de terrain de parcours et de loisirs et ceux qui jouent un rôle dans la gestion des incendies de végétation, à plein temps, à temps partiel ou sous forme de bénévolat.

Pour réussir cette unité vous devez montrer que vous êtes capable de:

- Communiquer efficacement
- Comprendre et suivre les consignes données
- Suivre les procédures incendiaires
- Opérer en toute sécurité sur le site d'intervention
- Assister autrui dans leurs opérations sur le site d'intervention
- En cas de sinistre, réagir de façon appropriée et conformément aux procédures organisationnelles et de commande

Termes et mots clé:	Définitions:
Agence	Une organisation qui a des intérêts dans les résultats de l'incendie. Ces intérêts peuvent être des ressources, des responsabilités juridiques ou des intérêts immobiliers.
Point d'ancrage	Une location avantageuse à partir de laquelle une ligne d'incendie peut être construite, sans présence apparente de combustibles et où la possibilité d'être attaquée de côté par un incendie est minimisée
Zone de rassemblement	(1) Une zone dans les paramètres du camp où le personnel et l'équipement sont rassemblés pour être transportés à la ligne. (2) une zone temporaire réservée aux incidents où le personnel et l'équipement sont disponibles dans une période de trois minutes. (ICS).
Chef d'équipe (CL)	Il rend compte au superviseur du secteur ou au commandant (selon la taille ou la complexité d'un incendie). Il a pour responsabilité d'exécuter les tâches assignées et de veiller à la sécurité et aux bonnes conditions de travail de l'équipe.
Commande	Dirige les membres et les ressources d'une agence selon les performances à jouer de l'agence et des tâches. L'autorité à commander est établie par la législation ou selon un accord commun au sein de l'agence. Ces commandes sont liées aux agences et opèrent verticalement au sein de ces agences.
Contrôle	La direction générale d'activités d'intervention dans une situation d'urgence. L'autorité pour le contrôle est établie par la législation ou selon un plan d'intervention d'urgence et implique aussi la responsabilité d'assigner des tâches et d'établir une coordination avec d'autres agences selon les besoins de la situation. Le contrôle est lié aux situations et opère horizontalement à travers les agences.
Cordon	une ligne de personnes ou de choses supervisant le site d'intervention.
Commandant de la division	Met en place des stratégies de contrôle d'incendie pour un certain nombre de secteurs d'un incendie important.
Centre d'opération d'urgence	un lieu où la coordination de l'intervention et du soutien de l'incident est mise en place.
Attaque Prolongée	Une action de suppression qui s'étend au-delà de l'attaque initiale.
Site d'intervention	Toute zone de terrain, de végétation ou de propriété touchée par l'incendie ou qui a été touchée par l'incendie ou qui menace de se développer en feu sauvage.
Pompier	Tout personnel qui amène une assistance durant un incendie, qui opère selon les règlements d'une agence. Il est responsable des tâches allouées par le chef d'équipe ainsi que de la sécurité et des conditions de travail du personnel.
Hélistation	Point d'atterrissage principal pour le stationnement, le ravitaillement, l'entretien et le chargement des hélicoptères durant un incendie.
Plan d'action de l'incident	Une formulation d'objectifs, de stratégies et des fonctions critiques à être prises durant un incident
Point de commande de l'incident	Le lieu où le commandant d'incident donne des ordres relatifs aux activités de l'intervention.
Commandant d'incident	La personne ayant pour responsabilité de diriger l'événement, développer les objectifs et les stratégies pour contrôler l'incendie.
Equipe de gestion d'incident	Le groupe de directeurs gradés comprenant certainement le commandant de l'incident, les services d'opérations, de planification, logistiques, financiers et de la liaison de l'agence.
Attaque initiale	Les mesures prises par les premières ressources à arriver à un feu sauvage afin de protéger les vies et les biens et d'empêcher la propagation de l'incendie, soit par avion soit par équipes au sol.
Agence principale	L'agence, le service, l'organisation ou l'autorité possédant l'autorité législative pour contrôler un incident.
Directeur de logistique	Fournit l'équipement, les services et l'équipement pour assistance lors de l'incident.
Directeur de l'opération	met en place les stratégies et les tactiques pour contrôler l'incendie, en incluant probablement l'équipe de sol, les avions et les machines lourdes.
Directeur de planification/intelligence	Rassemble et analyse les informations sur le comportement de l'incendie et les ressources pour établir et ajuster les objectifs de contrôle d'incident et les stratégies pour la prochaine période de travail.
Zone de sécurité	Un lieu sûr pour se retirer lors d'un incendie.
Superviseur de secteur	Dirige les activités dans une section du périmètre de l'incendie.
Topographie	La forme du terrain dans une zone précise.
Triage (zone)	Le processus (zone) utilisé pour catégoriser les accidentés, pour déterminer les priorités médicales afin d'accroître le nombre de survivants

Ce que vous devez savoir faire:

- 1 Se référer à la terminologie d'incendie de végétation pour décrire la situation sur le lieu d'intervention
- 2 Regrouper des informations sur la situation et les transmettre de façon claire et logique aux membres de l'équipe et au superviseur
- 3 S'assurer que l'équipement téléphonique et les radios portables soient en bon état de marche selon les procédures de l'organisation et du fabricant
- 4 Etablir une communication par radio et téléphone mobile pour obtenir une bonne couverture et réception
- 5 Le canal ou la fréquence est sélectionné selon la nature du message et les procédures de l'organisation
- 6 Les messages sont communiqués dans des conditions difficiles, transmettant les détails nécessaires; la communication est reçue
- 7 Communiquer de simples messages avec l'utilisation de signaux manuels

Cette section comprend:

- A Travailler avec un éventail d'individus:
- (i) Membres de l'équipe
 - (ii) Vigils
 - (iii) Superviseurs
 - (iv) Volontaires
 - (v) Propriétaires fonciers, gardes-chasse
 - (vi) Propriétaires
 - (v) Grand public
- B Un éventail de méthodes de communication:
- (i) Face à face
 - (ii) Signaux manuels
 - (iii) Radios VHF
 - (iv) Téléphones
 - (v) Téléphone mobile

- C Travailler dans diverses conditions environnementales difficiles:
 - (i) Vent
 - (ii) Collines et ravins

Ce que vous devez savoir et comprendre

- a. Les capacités et les restrictions des radios, des téléphones, des signaux et des coureurs pour communiquer les informations sur le lieu d'intervention
- b. Comment utiliser de manière effective les radios dans le cadre d'un réseau radio
- c. Comment optimiser la durée de vie d'une pile, entretenir et recharger les piles
- d. Comment et où utiliser les signaux manuels
- e. Pourquoi un langage clair sans code est utilisé
- f. L'alphabet phonétique international (API)

Opérer au sein d'une structure de l'organisation sur le site d'incendie de végétation

Ce que vous devez être capable de faire:

- 1 Identifier et localiser les membres de votre équipe et vos superviseurs
- 2 Requérir des briefings et confirmer vos objectifs à la personne concernée
- 3 Opérer selon votre niveau d'autorité et de responsabilité approprié à votre rôle dans votre organisation
- 4 Répondre aux instructions d'une manière efficace et ponctuelle
- 5 Etablir un compte-rendu et prendre des mesures immédiates et appropriées pour faire face aux problèmes et aux variations du plan

Cette section comprend:

- A Le type d'événement:
 - (i) Événement inattendu
 - (ii) Événement planifié

- B Structure de commande organisationnelle
 - (i) Éléments
 - (ii) Terminologie

Ce que vous devez savoir et comprendre

- a. Identification de vos superviseurs sur le site de l'incendie de végétation
- b. La structure des commandes au sein de votre organisation
- c. La fonction, le but, le rôle et la structure du système international de commande d'incident
- d. La fonction, le but, le rôle et les responsabilités du commandant d'incident, la planification, les opérations et les directeurs de logistique
- e. La façon dont le système international de commande d'incident est appliquée sur le site d'intervention et sur les autres zones opérationnelles
- f. Les composantes clé de la gestion d'urgence sur le site d'intervention
- g. La théorie de base de commande et de contrôle sur le site d'intervention

Des efforts ont été déployés pour veiller à ce que les informations figurant ci-dessus (« Informations ») soient précises et basées sur ce qui, de l'avis du Global Fire Monitoring Center, de l'International Association of Fire and Rescue Services et de Rural Development Initiatives Ltd (collectivement désignés « Partenaires EuroFire »), représente les meilleures pratiques actuelles à la date de leur préparation. Leur contenu n'est pas considéré comme exhaustif et elles peuvent faire l'objet de révisions.

Ces informations ne sont fournies, de manière générale, qu'à titre indicatif et ne représentent pas des informations devant servir de base dans un but particulier. Ces informations sont présentées pour être utilisées avec les propres règles, règlements ou recommandations des groupes étant membres et avec les conseils des organes professionnels concernés. Il incombe à la personne ou au groupe lisant ces informations de s'assurer de la prise en compte totale des risques associés à une activité particulière.

Les Partenaires EuroFire et leurs salariés ou agents respectifs n'acceptent pas d'être tenus responsables (dans la mesure la plus large autorisée par la loi) des erreurs, des omissions ou des déclarations trompeuses figurant dans les informations et de toute perte, tout dommage ou tout dérangement ayant été subis par une personne agissant ou s'abstenant d'agir car elle s'est fondée sur ces informations.

[Les informations sont protégées par des lois sur le copyright et la propriété intellectuelle et sauf indication expresse ou à moins qu'il n'en soit convenu autrement par écrit, vous ne pouvez utiliser et copier les informations qu'à des fins personnelles et non commerciales, sous réserve d'une reconnaissance appropriée.]

La communication des informations et leur utilisation par vos soins sont régies par le droit écossais et sont interprétées conformément à ce droit ; l'ensemble des utilisateurs des informations se soumettent irrévocablement à la compétence des tribunaux écossais par rapport aux prétentions ou autres actions en justice liées aux informations ou à leur utilisation.

